

Lettre du 22 avril 2020

Bonjour à toutes et à tous.

L'actualité s'accélère et les questions sur l'organisation du déconfinement se multiplient au fur et à mesure des annonces gouvernementales qui laissent poindre les mesures qui prévaudront à l'organisation de l'après.

*La mise en œuvre d'une **rentrée scolaire échelonnée** à partir du 11 mai, interroge les parents, les enseignants, les personnels municipaux, les élus qui sont en charge de la préparation concrète des conditions du retour des enfants à l'école.*

À Saint-Martin-du-Var, c'est dans la concertation avec l'ensemble de ces partenaires que nous allons nous organiser. La protection de la santé de tous et l'intérêt des enfants seront nos deux priorités. Il est trop tôt aujourd'hui pour vous donner les détails des services qui seront assurés et des modalités pratiques de leur organisation. Nous y travaillons. Je vous communiquerai en temps utile des éléments précis.

***La question qui préoccupe aujourd'hui chacun d'entre nous est celle de la disponibilité des masques.** Comme je vous l'ai indiqué lors d'une précédente communication, j'ai décidé de commander, grâce à la métropole Nice Côte d'Azur, un masque en tissu réutilisable, normalisé et homologué, pour chaque saint-martinoise et chaque saint-martinois. Actuellement ces masques sont en cours de fabrication dans une entreprise française. Dans les jours qui viennent, vers le 3 et le 4 mai, **vous recevrez dans votre boîte aux lettres un questionnaire** qui vous permettra de solliciter la mise à disposition gratuite d'un masque par membre de la famille. Nous vous demanderons de compléter ce questionnaire et de le mettre en évidence, le jour convenu, **à l'extérieur de votre boîte aux lettres.** Ce jour-là, nous passerons récupérer les formulaires et déposer, dans votre boîte aux lettres, les masques ainsi que le mode d'emploi. Nous avons choisi ce mode de mise à disposition, qui nécessite une logistique importante de la part de l'équipe municipale, pour éviter au maximum les déplacements et les regroupements qui sont à proscrire pour longtemps encore. Je vous rappelle que le début du déconfinement ne signifie pas que la crise est derrière nous. Les masques, quels qu'ils soient, contribueront certainement à limiter la circulation du virus, à condition que les gestes barrière soient strictement respectés. Le port d'un masque risque d'être d'ailleurs obligatoire dans les transports en commun dès le début du déconfinement.*

Comme vous le voyez nous travaillons beaucoup pour préparer, dans la sérénité et la sécurité de tous, la reprise progressive de l'activité.

*Il nous faudra être patients, et nous habituer, en attendant la généralisation d'un vaccin efficace, à vivre avec ce virus. **Nous devons et nous devons nous protéger**, pour protéger nos proches, pour protéger les plus vulnérables, pour protéger le personnel soignant qui effectue des prouesses.*

Nous leur en sommes tous infiniment reconnaissants.

Prenons soin de nous, soyons solidaires, restons chez nous.

À très bientôt.
Bien amicalement,
Hervé PAUL.